



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **27 juin 2016**

Délibération n° 2016-1264

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Autorisations de programme et autorisations d'engagement 2015-2020 - Compte administratif 2015

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des finances

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Brumm

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 7 juin 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 29 juin 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, M. Gascon, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Galliano (pouvoir à M. Colin), Charles (pouvoir à Mme Baume), Artigny (pouvoir à M. Hémon), Bravo (pouvoir à Mme Pietka), Butin (pouvoir à Mme Laurent), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Genin (pouvoir à M. Millet), Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Kabalo (pouvoir à M. Bret), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Roche (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Roustan.

Conseil du 27 juin 2016**Délibération n° 2016-1264**

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

objet : **Autorisations de programme et autorisations d'engagement 2015-2020 - Compte administratif 2015**

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des finances

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 juin 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon pilote ses projets d'investissement dans le cadre d'une programmation pluriannuelle des investissements (PPI) couvrant la période 2015-2020, adoptée par délibération n° 2015-0475 du 6 juillet 2015. La PPI 2015-2020, estimée à 3 520 M€ de dépenses (350 M€ de recettes) sur l'ensemble des budgets de la collectivité, est la première à couvrir l'ensemble des compétences de la Métropole de Lyon. Cette PPI fait l'objet d'une gestion en autorisations de programme (AP) et crédits de paiement (CP).

La Métropole gère, par ailleurs, une partie de ses crédits de fonctionnement au moyen d'autorisations d'engagement (AE) et de CP, notamment, pour le versement de certaines subventions ou la gestion des opérations d'urbanisme en régie directe.

Les AP/AE déterminent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des dépenses pluriannuelles.

Les CP fixent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des AP/AE correspondantes (article L 3661-7 du code général des collectivités territoriales -CGCT-).

Le montant des AP/AE peut être révisé à chaque étape budgétaire.

Une fois votées, les AP nouvelles peuvent être individualisées. Cette étape consiste à réserver un financement sur une AP globale pour l'attribuer spécifiquement à une opération déterminée. La décision d'individualisation appartient au Conseil de la Métropole qui peut délibérer en ce sens lors de chaque séance. Ce dispositif permet de maîtriser le rythme de lancement des projets en fixant chaque année la limite supérieure des dépenses d'investissement nouvelles qui pourront être engagées.

Un bilan de la gestion pluriannuelle, objet de la présente délibération, est présenté chaque année lors du vote du compte administratif.

I - Les autorisations de programme/crédits de paiement en 2015**A. Individualisations des opérations nouvelles**

Les AP ouvertes sur la première année d'exercice de la PPI ont permis le lancement des projets qui remplissaient les conditions règlementaires et opérationnelles pour entrer en phase de réalisation.

Au budget primitif (BP) 2015 le montant plafond des AP nouvelles ou complémentaires de dépenses avait été fixé à 382,6 M€ tous budgets, dont 330,2 M€ au budget principal. Ce montant avait été évalué initialement pour le périmètre de l'ex-Communauté urbaine en attente du vote de la PPI. Il a été porté à 544,9 M€ tous budgets, dont 480,4 M€ au budget principal, lors du vote du budget supplémentaire (BS) 2015 puis à 539,8 M€ tous budgets, dont 480,5 M€ au budget principal, lors du vote de la décision modificative du 2 novembre 2015. Ces réévaluations ont permis de prendre en compte le périmètre de la Métropole et de la PPI 2015-2020.

Au terme de l'exercice 2015, ont été individualisés :

- 435,2 M€ d'AP de dépenses, dont 403,7 M€ au budget principal,
- 30 M€ d'AP de recettes et ce uniquement au budget principal.

Ces montants sont répartis par politiques publiques comme suit :

Montants individualisés en milliers d'euros, tous budgets (opérations récurrentes et projets)

Politiques publiques	Dépenses	Recettes
Economie, éducation, culture, sport	83 411	4 654
Développement économique et compétitivité	20 662	1 435
Rayonnement et attractivité	170	12
Ville intelligente et politique numérique	7 100	
Enseignement supérieur et recherche	17 543	3 200
Education	31 480	
Culture	6 456	8
Solidarité	65 070	11 281
Politique de l'enfance et de la famille	900	
Habitat et logement	64 170	11 281
Aménagement du territoire	55 170	7 558
Cohésion territoriale (dont Politique de la ville)	25 230	7 201
Développement urbain	24 209	240
Espaces publics : conception, entretien et gestion du domaine public	5 732	117
Mobilité	164 710	5 845
Mobilité des biens et des personnes (dont voirie)	164 710	5 845
Environnement	44 629	466
Transition énergétique	698	
Cycle de l'eau	30 990	102
Cycle des déchets	7 715	
Qualité de vie - santé & environnement - risques	2 700	363
Espaces naturels, agricoles et fluviaux	2 526	
Ressources	22 172	175
Fonctionnement de l'institution	22 172	175
Total	435 162	29 979

Sur les 435,2 M€ d'AP individualisées, 272,8 M€ concernent les projets et 162,4 M€ ont trait aux opérations récurrentes.

Economie, éducation, culture, sport

En matière de développement économique, 6 projets ont bénéficié d'une AP nouvelle de plus d'1 M€ durant l'exercice 2015 :

- le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) pour 4,9 M€ d'AP (et 1 M€ d'AP de recettes),
- le pôle de compétitivité SUPERGRID pour 4 M€ d'AP,
- les autres pôles de compétitivité pour 4 M€ d'AP,
- le Biopôle de Gerland pour 2,3 M€ d'AP,
- le Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes (CLARA) pour 1,5 M€ d'AP,
- le projet SYSPROD pour 1 M€ d'AP.

Concernant la ville intelligente et la politique numérique, le développement du très haut débit (THD) a bénéficié d'une AP nouvelle à hauteur de 6 M€.

En termes d'enseignement supérieur, Neurocampus (Université Lyon 1) a bénéficié d'une AP nouvelle à hauteur de 6,7 M€ (1,5 M€ d'AP de recettes), Axel one campus de 4,9 M€ (1,7 M€ d'AP de recettes), l'Université Lyon 2 pour le bâtiment K de 3,3 M€ d'AP.

Les opérations récurrentes 2015 dans les collèges ont bénéficié d'AP nouvelles à hauteur de 15,2 M€. Elles recouvrent les dépenses pour les travaux de gros entretien et l'achat d'équipements, mais aussi les études nécessaires au lancement des programmes de réhabilitation ou de construction des nouveaux collèges. Pour les travaux supérieurs à 200 000 €, les collèges ont bénéficié d'AP nouvelles à hauteur de 5,4 M€. Le schéma métropolitain du numérique éducatif a quant à lui mobilisé une AP nouvelle de 10,9 M€.

1,4 M€ a été individualisé au titre des opérations récurrentes se rapportant à la culture (travaux sur sites culturels, matériel technique). Le Musée des Confluences a, quant à lui, bénéficié de 4,5 M€ d'AP nouvelle au titre du protocole transactionnel avec la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) entraînant la signature d'un avenant à la convention de mandat.

Solidarité

Concernant la politique de l'enfance et de la famille, la nouvelle pouponnière et le restaurant de l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF) ont chacun bénéficié d'une AP nouvelle de 0,3 M€. Les travaux sur le patrimoine de l'IDEF se sont vu affecter une AP nouvelle de 0,4 M€.

Concernant l'habitat et le logement, les réserves foncières pour le logement social 2015 ont été portées à 12,7 M€. Les aides à la pierre ont bénéficié de 40 M€ d'AP nouvelles (11,3 M€ de recettes).

Aménagement du territoire

En termes de cohésion territoriale, ce sont 7 M€ qui ont été individualisés au titre des acquisitions foncières pour compte de tiers (dépenses/recettes). Les opérations Bron Terrailon copropriété, Bron Terrailon Caravelle et grand projet de ville plateau de Lyon La Duchère ont bénéficié d'une affectation d'AP nouvelle pour respectivement 5,8 M€, 5,1 M€ et 4,2 M€. Des opérations de renouvellement urbain ont également été individualisées à Givors (0,9 M€) et Saint Priest (1 M€).

Au niveau du développement urbain, les réserves foncières 2015 hors logement social ont été individualisées pour 12,7 M€. Ces réserves permettent à la Métropole d'intervenir de manière réactive face à des opportunités d'acquisition. Par ailleurs, les projets urbains partenariaux (PUP) ont bénéficié de 4,4 M€ d'AP nouvelle (2,1 M€ sur le PUP Berliet à Lyon 8°, 2,3 M€ sur le PUP Gerland à Lyon 7°) ; l'opération d'aménagement de Gratte-ciel nord, à Villeurbanne, de 3 M€ et l'opération Le Puisoz à Vénissieux de 2 M€.

Les opérations récurrentes 2015 relevant des espaces publics recouvrent notamment des dépenses liées aux arbres d'alignement et au matériel de nettoyage (4,5 M€).

Mobilité

En termes de mobilité des biens et des personnes, les opérations récurrentes 2015 ont été individualisées pour 58,2 M€ en dépenses (5 M€ en recettes). Elles recouvrent, notamment, les dépenses liées aux actions de proximité en matière de voirie (15,2 M€ en dépenses et 1 M€ de recettes), aux aménagements de voirie pour le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) (3,8 M€ en dépenses et 3,2 M€ de recettes), au fonds d'initiative communale (5,5 M€ en dépenses), aux grosses réparations de voirie (12,9 M€ en dépenses) et aux interventions récurrentes sur les ouvrages d'art et les tunnels (6,8 M€ en dépenses). Le boulevard périphérique nord de Lyon (BPNL) a mobilisé 97,7 M€ d'AP nouvelle sur 2015.

Environnement

Les opérations récurrentes lancées en 2015 et relevant du cycle de l'eau représentent un montant de 26,3 M€. Elles recouvrent les interventions régulières sur les réseaux d'eau, d'assainissement et les stations

d'épuration. En termes de projet, l'enlèvement des atterrissements du canal de Miribel a bénéficié d'une AP nouvelle de 3,6 M€.

Les opérations récurrentes 2015 relevant du cycle des déchets représentent un montant de 7,4 M€. Elles recouvrent le gros entretien de l'usine Lyon-sud, le renouvellement du parc de véhicules poids lourds et l'acquisition d'équipements de collecte sélective.

En matière de qualité de vie, les opérations nouvelles liées aux hydrants et réseaux hydrauliques (systèmes d'incendie et de secours) ont été individualisées à hauteur de 2,2 M€. 0,6 M€ d'AP nouvelle a été affectée aux réseaux de chaleur de La Duchère et de Vaulx en Velin.

En matière d'espaces naturels, agricoles et fluviaux, les opérations récurrentes 2015 ont été individualisées à hauteur de 2,2 M€. Elles comprennent, notamment, les aides directes à l'agriculture, l'achat de matériels et des travaux dans les parcs et jardins ou dans les espaces naturels sensibles.

Ressources

Les opérations récurrentes 2015 relevant du fonctionnement de l'institution ont bénéficié d'AP nouvelles à hauteur de 11,8 M€ destinées à l'achat de véhicules légers, aux interventions sur les bâtiments ou encore à la maintenance des systèmes informatiques. Pour les projets, on citera les travaux de mise aux normes en matière d'accessibilité des établissements recevant du public (3,8 M€) et les travaux liés à l'étanchéité et l'isolation thermique de la toiture de l'Hôtel de la Métropole (3,7 M€).

Au final, le taux d'individualisation des AP 2015 (AP individualisées rapportées aux AP nouvelles votées en 2015) est ainsi de 81 % en dépenses.

B. La réalisation des opérations

Il s'agit ici de préciser les crédits consommés sur les opérations nouvellement individualisées comme sur les opérations en cours.

La réalisation 2015 par politiques publiques, tous budgets, sur le périmètre PPI se répartit de la manière suivante :

Montants consommés, tous budgets, en milliers d'euros (opérations récurrentes et projets)

Politiques publiques	Stock API ¹ dépenses au 31/12/2015	Réalisé 2015 ² dépenses	Reste à réaliser dépenses	Stock API ¹ recettes au 31/12/2015	Réalisé 2015 ² recettes	Reste à réaliser recettes
Economie, éducation, culture, sport	318 956	53 441	265 515	31 838	6 032	25 805
Développement économique et compétitivité	42 023	8 877	33 146	3 159	14	3 145
Rayonnement et attractivité	867	481	386	30	16	14
Ville intelligente et politique numérique	8 524	722	7 803	7		7
Enseignement supérieur et recherche	92 772	10 244	82 529	28 615	5 990	22 624
Education	154 010	26 127	127 883	4	4	0
Culture	16 032	4 852	11 179	22	8	14
Sport	4 727	2 138	2 589	1		1
Solidarité	309 600	89 419	220 180	68 709	11 828	56 881
Politique de l'enfance et de la famille	7 709	4 192	3 516	1	1	
Protection maternelle et infantile et prévention- santé	175	38	137			

Politiques publiques	Stock API ¹ dépenses au 31/12/2015	Réalisé 2015 ² dépenses	Reste à réaliser dépenses	Stock API ¹ recettes au 31/12/2015	Réalisé 2015 ² recettes	Reste à réaliser recettes
Compensation du handicap	885	764	121	51		51
Politique du vieillissement	85	3	83			
Habitat et logement	300 746	84 423	216 323	68 657	11 827	56 830
Aménagement du territoire	294 506	94 083	200 423	107 587	28 973	78 614
Cohésion territoriale (dont Politique de la ville)	130 285	40 568	89 717	48 379	17 839	30 539
Développement urbain	129 912	44 873	85 039	40 101	6 126	33 975
Espaces publics : conception, entretien et gestion du domaine public	34 309	8 642	25 667	19 107	5 008	14 099
Mobilité	356 032	132 724	223 307	45 331	20 577	24 754
Mobilité des biens et des personnes (dont voirie)	356 032	132 724	223 307	45 331	20 577	24 754
Environnement	139 572	51 398	88 174	10 962	3 867	7 095
Transition énergétique	3 363	915	2 447	481	481	
Cycle de l'eau	80 466	31 733	48 733	6 955	3 274	3 680
Cycle des déchets	15 558	6 230	9 328	425		425
Qualité de vie - santé & environnement - risques	30 534	10 361	20 173	2 682	97	2 585
Espaces naturels, agricoles et fluviaux	9 651	2 158	7 492	419	15	405
Ressources	87 484	28 010	59 474	933	24	909
Fonctionnement de l'institution	76 036	23 044	52 992	933	24	909
Gestion financière	11 449	4 967	6 482			
Total	1 506 149	449 076	1 057 073	265 359	71 301	194 058

¹ Stock d'API : AP individualisées en 2015 et antérieurement moins les CP réalisés jusqu'au 31 décembre 2014

² Le CP réalisé n'est pas à comparer au stock d'API mais à la prévision de CP de l'exercice

Tous budgets confondus, le montant réalisé en 2015 sur le périmètre PPI s'élève à :

- 449,1 M€ en dépenses dont 418,8 M€ au budget principal,
- 71,3 M€ en recettes dont 67,5 M€ au budget principal.

Tous budgets confondus, le montant restant à réaliser (montant des AP individualisées au 31 décembre 2015 - montant réalisé 2015) s'élève à :

- 1 057,1 M€ en dépenses dont 1 009,1 M€ au budget principal,
- 194,1 M€ en recettes dont 191,1 M€ au budget principal.

Par ailleurs, le taux de couverture ¹ permet de mesurer, à réalisation annuelle de CP constante, la durée nécessaire à la réalisation totale des autorisations de programme déjà individualisées. Il s'établit, à l'issue de l'exercice 2015, à 2 ans et 4 mois.

II - Les autorisations d'engagement/crédits de paiement en 2015

¹ Taux de couverture AP = reste à réaliser des AP individualisées en 2015 et antérieurement / montant des CP réalisés dans l'exercice.

La réalisation 2015 par politiques publiques des AE tous budgets se répartit de la manière suivante :

Montant consommés, tous budgets, en milliers d'euros

Politiques publiques	Stock AEI ¹ dépenses au 31/12/2015	Réalisé 2015 ² dépenses	Reste à réaliser dépenses	Stock AEI ¹ recettes au 31/12/2015	Réalisé 2015 ² recettes	Reste à réaliser recettes
Economie, éducation, culture, sport	44 756	27 339	17 417	174	21	154
Rayonnement et attractivité	1 105	864	241			
Insertion et emploi	17 484	11 044	6 441	168	15	154
Education	16 562	5 827	10 735	6	6	
Culture	9 604	9 604				
Solidarité	12 449	7 033	5 416	1 316	727	590
Politique de l'enfance et de la famille	17	16	1			
Protection maternelle et infantile et prévention- santé	941	701	241	250		250
Politique du vieillessement	540	183	357	375	188	188
Habitat et logement	10 951	6 134	4 818	691	539	152
Aménagement du territoire	112 241	12 365	99 876	100 614	11 378	89 235
Cohésion territoriale (dont Politique de la ville)	53 805	5 665	48 141	38 246	5 263	32 984
Développement urbain	58 436	6 700	51 735	62 367	6 116	56 252
Mobilité	6 421	5 582	839	0	0	0
Mobilité des biens et des personnes	6 421	5 582	839			
Environnement	549	127	423	0	0	0
Espaces naturels, agricoles et fluviaux	549	127	423			
Total	176 417	52 446	123 971	102 104	12 126	89 978

¹ Stock d'AEI : AE ouvertes en 2015 et antérieurement moins les CP réalisés jusqu'au 31 décembre 2014

² Le CP réalisé n'est pas à comparer au stock d'AEI mais à la prévision de CP de l'exercice

Tous budgets confondus, le montant réalisé 2015 sur le périmètre des AE s'élève à :

- 52,4 M€ en dépenses dont 40,6 M€ au budget principal,
- 12,1 M€ en recettes dont 0,7 M€ au budget principal.

Tous budgets confondus, le montant restant à réaliser (montant des AE au 31 décembre 2015 - montant réalisé 2014) s'élève à :

- 124 M€ en dépenses dont 26,6 M€ au budget principal,
- 90 M€ en recettes dont 5,4 M€ au budget principal.

III - Analyse de la réalisation 2015 par politiques publiques

Economie, éducation, culture, sport

En matière de développement économique, 2 M€ ont été réalisés sur l'opération biopôle de Gerland et 1,5 M€ sur les autres pôles de compétitivité. On notera également la requalification de la zone industrielle de Collonges au Mont d'Or pour 1,3 M€ et la déconstruction de l'immeuble du progrès à Chassieu pour près d'1 M€.

En AE, 11 M€ ont été réalisés sur les dispositifs d'accompagnement social et professionnel dans le cadre du programme métropolitain d'insertion pour l'emploi (PMI'e).

En matière d'enseignement supérieur, 3,2 M€ ont été réalisés en AP/CP sur le contrat de plan Etat Région, 1,3 M€ sur les constructions de nouvelles résidences universitaires du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), 1,3 M€ sur la reconversion de la prison Saint Paul à Lyon 2° et 1,3 M€ en dépenses et recettes pour l'Institut d'études avancées (campus Charles Mérieux) à Lyon 7°.

Concernant l'éducation, 11,9 M€ ont été consommés sur les opérations récurrentes, principalement au titre des travaux de gros entretiens dans les collèges. Concernant les projets de restructuration des collèges, ce sont 4,6 M€ qui ont été réalisés sur l'établissement Evariste Galois à Meyzieu, 3,5 M€ sur Jean-Philippe Rameau à Champagne au Mont d'Or, 1,7 M€ sur Jean Giono à Saint Genis Laval, 1,6 M€ sur Jean Rostand à Craponne, et enfin 1,1 M€ sur Jean Perrin à Lyon 9°.

En AE, 4,5 M€ ont été consommés au titre de la dotation de fonctionnement des collèges publics et privés.

3,6 M€ ont été réalisés sur les AP en matière d'équipements culturels communaux dont 1,7 M€ pour le pôle culturel Madiba-Nelson Mandela à Givors et 1,9 M€ pour le pôle astronomie et culture spatiale à Vaulx en Velin.

En AE, 3,7 M€ ont été versés pour les Nuits de Fourvière. 3,1 M€ ont été mobilisés sur l'Opéra national de Lyon et 1,8 M€ sur le Conservatoire à rayonnement régional de Lyon.

2 M€ ont été consommés en AP/CP pour les équipements sportifs. 13 Communes ont ainsi perçu des subventions d'équipements : Cailloux sur Fontaines, Caluire et Cuire, Craponne, Écully, Givors, Meyzieu, Pierre Bénite, Rillieux la Pape, Saint Fons, Saint Genis Laval, Saint Priest, Vaulx en Velin et Vénissieux.

Solidarité

En matière d'enfance et de famille, 3,9 M€ ont été réalisés en AP sur l'opération de la nouvelle pouponnière de l'IDEF.

En matière d'habitat et de logement, 45,8 M€ ont été réalisés sur les aides à la pierre (dont 38,1 M€ pour le logement social avec 11,4 M€ de recettes). 11 M€ ont été réalisés au titre des réserves foncières consacrées au logement social. 22,7 M€ ont été consommés dans le cadre de la convention « offre nouvelle » de l'Office public de l'habitat Lyon Métropole Habitat.

En AE, près de 6,1 M€ ont été consacrés à la fois à l'appui des structures spécialisées dans l'accompagnement social mais également aux aides directes (Fonds de solidarité logement notamment).

Aménagement du territoire

En termes de cohésion territoriale, 13,2 M€ (dépenses/recettes) ont été réalisés au titre des acquisitions pour le compte des Communes ou bailleurs sociaux. Pour mémoire, la Métropole préempte et cède dans un délai rapproché le bien à la Commune ou aux organismes de logement social. Sur le plan financier, les préemptions sont ainsi préfinancées par la Métropole : le demandeur rembourse l'acquisition et l'ensemble des frais liés à l'opération. Il y a, au final, équilibre entre les dépenses et les recettes. 5,6 M€ ont été mobilisés sur les opérations de renouvellement urbain à Bron (1,6 M€ de recettes), 4,3 M€ sur le grand projet de ville de la Duchère et 2,2 M€ sur le grand projet de ville de Vernay Verchères à Vaulx en Velin (0,6 M€ de recettes). On citera également la zone d'aménagement concerté (ZAC) du triangle à Saint Priest pour 1,4 M€ (0,2 M€ de recettes) ou la démolition des arcades à Pierre Bénite pour 1,1 M€.

De plus, 5,5 M€ ont été mandatés, pour financer la rénovation d'équipements scolaires communaux pour un montant de 4 M€ au profit des Communes suivantes : Bron, Cailloux sur Fontaines, Caluire et Cuire, Décines Charpieu, Feyzin, Fontaines Saint Martin, Fontaines sur Saône, Montanay, Rochetaillée sur Saône, Saint Fons, Saint Priest, Tassin la Demi Lune, Vaulx en Velin, Vénissieux et Villeurbanne.

Enfin, 1,1 M€ a été réalisé en AE/CP sur la ZAC de l'Hôtel de ville et 1,3 M€ sur le grand projet de ville de la Grappinière à Vaulx en Velin. 2,2 M€ ont été mobilisés sur le projet urbain Mermoz nord à Lyon 8° (4,5 M€ de recettes).

En matière de développement urbain, 11,4 M€ ont été réalisés en 2015 sur des opérations récurrentes dont 10,5 M€ de réserves foncières (0,6 M€ de recettes). Au titre des projets, 6,8 M€ ont été réalisés sur l'opération Gratte-ciel nord à Villeurbanne, 5 M€ d'acquisitions foncières à Lyon Part Dieu, 3,4 M€ sur l'immeuble B10, ou encore 4,8 M€ sur la ZAC Confluence 2ème phase. Ce sont également 5 M€ de dépenses (3,8 M€ de recettes) qui ont été réalisées sur les programmes urbains partenariaux (PUP) (parc Marius Berliet à Lyon 8°: 1,7 M€ ; Darcieux-Collonges à Saint Genis Laval : 1,5 M€ ; Gimenez à Vaulx en Velin : 1,2 M€).

En AE, 4,3 M€ ont été réalisés sur l'opération ZAC Villeurbanne la Soie (6,1 M€ de recettes) et 2,4 M€ sur le PUP de l'Esplanade de la Poste à Dardilly.

En matière d'espaces publics, 1 M€ a été réalisé sur l'opération de la place des Tapis à Lyon 4° (0,3 M€ de recettes). 1,4 M€ a été consommé sur les différentes opérations liées au projet Rives de Saône (2,1 M€ de recettes). 2,4 M€ ont été consommés sur les opérations récurrentes, dont 1,3 M€ sur les arbres d'alignement et 0,7 M€ sur les cimetières.

Mobilité

En termes de mobilité des biens et des personnes, 47,4 M€ ont été consommés en AP/CP sur les opérations récurrentes (3,2 M€ de recettes) qui recouvrent, notamment, les actions de proximité en matière de voirie (14,4 M€ de dépenses et 1 M€ de recettes), les aménagements de voirie pour le SYTRAL (2,8 M€ de dépenses et 2,1 M€ de recettes), le fonds d'initiative communale (4,9 M€ de dépenses), les grosses réparations de voirie (13,5 M€ de dépenses) et les interventions récurrentes sur les ouvrages d'art et les tunnels (4,3 M€ de dépenses). Au titre des projets liés à la mobilité, il est noté :

- 21,6 M€ de CP consommés en 2015 pour la mise en conformité du tunnel sous Fourvière (11,2 M€ de recettes),
- 16,2 M€ pour les accès nord et accès sud au Grand Montout à Décines-Charpieu,
- 5,9 M€ pour le réaménagement du cours Emile Zola à Villeurbanne,
- 4,9 M€ pour le BPNL,
- 4,7 M€ pour le boulevard urbain est (BUE),
- 3,4 M€ pour le parking des Panettes (1,5 M€ de recettes),
- 2,5 M€ pour l'extension de ligne de tram T2,
- 2,3 M€ pour le tronçon ouest du périphérique,
- 1,8 M€ pour le pont Raymond Barre (extension tram 1),
- 1,6 M€ pour la voie nouvelle Louis Vignon à Charly,
- 1,3 M€ pour le plan mobilités actives (ex modes doux) 2009-2014,
- 1 M€ pour le boulevard de la Croix Rousse (1 M€ de recettes) à Lyon 4°,
- 0,8 M€ pour le prolongement de l'avenue des Alpes à Marcy l'Etoile,
- 0,6 M€ pour les rues Longarini et Denfert-Rochereau à Givors,
- 0,6 M€ pour la rue du docteur Jean Long à Feyzin,
- 0,6 M€ pour l'avenue de la poterie à La Tour de Salvagny.

En AE, la contribution à Rhônexpress a été de 4,9 M€ sur l'année 2015.

Environnement

En matière de cycle de l'eau, 20,8 M€ ont été réalisés au titre des opérations récurrentes, dont 9 M€ de dépenses sur les réseaux d'eau ou d'assainissement, 3 M€ sur les branchements, 3,5 M€ pour la gestion des eaux pluviales, 1,4 M€ sur la sécurité de la ressource en eau et 3,2 M€ sur les stations d'épuration. Au titre des projets, 3,4 M€ ont été mobilisés sur le collecteur de l'Yzeron (0,6 M€ de recettes), 2,4 M€ sur la requalification du siphon de la Mulatière, 1,5 M€ sur le quai Clémenceau à Caluire et Cuire (0,3 M€ de recettes), 1,3 M€ sur l'enlèvement des atterrissements du canal de Miribel ou encore 1,2 M€ sur la station de la Berthaudière à Décines Charpieu.

Concernant le cycle des déchets, 4,9 M€ ont été réalisés au titre des opérations récurrentes, dont 0,9 M€ pour l'achat de véhicules poids lourds, 2,3 M€ pour l'usine d'incinération de Lyon sud, 1,4 M€ consacrés aux équipements de collecte sélective. Au titre des projets, on citera la consommation de CP pour 1,2 M€ sur la déchetterie de Feyzin.

Concernant la qualité de la vie, 8,9 M€ ont été versés en AP/CP sur l'opération de modernisation de l'hôpital Edouard Herriot à Lyon 3° et 1,4 M€ a été consacré aux réseaux hydrauliques des systèmes d'incendie et de secours sur le périmètre métropolitain.

Ressources

En AP, 16,9 M€ ont été réalisés sur les opérations récurrentes liées au fonctionnement de l'institution parmi lesquelles la maintenance des systèmes d'information (10 M€), l'achat de véhicules légers (2,6 M€) et, enfin, les interventions sur les bâtiments (1,4 M€). Au titre des projets, on notera la consommation de CP 2015 pour l'installation des services urbains à Vénissieux (1,5 M€).

En matière de gestion financière, l'apport en capital de la Métropole de Lyon à l'Agence France locale (AFL) a atteint 5 M€ ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

DELIBERE

Constate :

a) - la réalisation des autorisations de programme (AP) au compte administratif 2015 comme suit :

- tous budgets :

	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
stock d'AP individualisées	1 506 149 108,74	265 359 405,76
CP réalisés en 2015	449 075 876,20	71 301 428,88
Reste à réaliser	1 057 073 232,54	194 057 976,88

- budget principal :

	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
stock d'AP individualisées	1 427 835 908,83	258 602 632,47
CP réalisés en 2015	418 756 550,09	67 545 202,63
Reste à réaliser	1 009 079 358,74	191 057 429,84

- budget annexe de l'assainissement :

	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
Stock d'AP individualisées	55 054 606,46	4 729 089,19
CP réalisés en 2015	23 080 206,34	2 097 907
Reste à réaliser	31 974 400,12	2 631 182,19

- budget annexe des eaux :

	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
stock d'AP individualisées	22 385 075,54	1 546 666,06
CP réalisés en 2015	7 092 628,45	1 177 301,21
Reste à réaliser	15 292 447,09	369 364,85

- budget annexe du restaurant administratif :

	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
stock d'AP individualisées	63 517,91	
CP réalisés en 2015	14 052,04	
Reste à réaliser	49 465,87	

- budget annexe du réseau de chaleur :

	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
stock d'AP individualisées	810 000	481 018,04
CP réalisés en 2015	132 439,28	481 018,04
Reste à réaliser	677 560,72	

b) - la réalisation des autorisations d'engagement au compte administratif de l'exercice 2015, comme suit :

- tous budgets :

	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
stock d'AE individualisées	176 416 847,34	102 104 473,71
CP réalisés en 2015	52 445 996,47	12 126 211,95
Reste à réaliser	123 970 850,87	89 978 261,76

- budget principal :

	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
stock d'AE individualisées	67 162 235,30	6 174 685,06
CP réalisés en 2015	40 596 901,42	747 718,49
Reste à réaliser	26 565 333,88	5 426 966,57

- budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe :

	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
stock d'AE individualisées	109 254 612,04	95 929 788,65
CP réalisés en 2015	11 849 095,05	11 378 493,46
Reste à réaliser	97 405 516,99	84 551 295,19

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2016.